

---

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article3651>



Le réseau territorial du sport

Partenaires - Groupements de fonctionnaires territoriaux -

Publication date: mardi 4 décembre 2012

---

**Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous**

**droits réservés**

---

---

L'Association Nationale des Directeurs et des Intervenants d'Installations et des Services des Sports regroupe les agents « territoriaux » en charge du sport et de sa gestion dans les collectivités locales et territoriales.

Elle a vu le jour, sous une autre appellation, en 1965 et émanait en ce temps des seuls gestionnaires sportifs communaux, les directeurs de piscine, ce qui en fait le plus ancien regroupement de professionnels du sport.

Depuis 1999, elle se nomme « ANDIISS », un « I » pour « Intervenants » étant apparu, eu égard au développement de la filière sportive territoriale.

Un conseil d'administration national chapeaute les régions (Bretagne, Normandie, Rhône-Alpes, Sud-Est, Centre, Ile-de-France, Franche-Comté, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bourgogne, Alsace-Lorraine, Pays-de-Loire, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Antilles en gestation, ...), lesquelles organisent des journées d'études et proposent un maillage local et régional de connaissances : le terme de « réseau » professionnel et convivial identifie au mieux la réalité de l'ANDIISS.

Une assistance juridique est offerte aux membres et une protection juridique est optionnelle par contrat collectif auprès de la SMACL.

Représentée dans diverses instances (A.I.R.E.S., Qualisport, ...), l'ANDIISS défend également le statut de la filière sportive territoriale et ses agents.

Souvent sollicités, les membres de l'ANDIISS sont reconnus pour leur intervention en UFR-STAPS, en formation au C.N.F.P.T., en tant que jury de concours ou d'examen organisés par le C.N.F.P.T., ...

Les membres de l'A.N.D.I.I.S.S. bénéficient enfin de tarif réduit sur la participation aux journées d'études qui restent ouvertes à tous.

Un collectif de partenaires économiques du secteur du sport soutient l'action de l'A.N.D.I.I.S.S. par la signature d'une charte partenariale.

La devise de l'ANDIISS :

« Soyons plus performants ensemble »

[andiiss.org/](http://andiiss.org/)